



## MUNICIPALITÉ DE SAINTE-FLORENCE

District judiciaire de Rimouski  
Province de Québec

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

### **AVIS PUBLIC** **DÉROGATION MINEURE # DPDRL190033**

**EST DONNÉE** par la soussignée, Stéphanie Cormier, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Sainte-Florence à l'effet que la séance extraordinaire pour l'adoption de la dérogation mineure #DPDRL190033 qui devait se tenir le **19<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2019 au 6, rue des Loisirs à compter de 19h30 est reportée à une date ultérieure.**

Qu'une demande pour l'obtention d'une dérogation mineure aux dispositions des articles 11.2.5, 11.2.6 et 11.2.7 tels qu'énoncés aux chapitres sur *L'entreposage extérieur* et aux dispositions de l'article 10.4.2 concernant *Les accès et le stationnement* et de l'article 12.4.3 concernant *l'affichage* du règlement de zonage numéro 03-2004 a été adressée à l'inspecteur municipal en conformité avec le règlement sur les dérogations mineures. La demande concerne la propriété sise au 810, Route 132 Ouest à Sainte-Florence portant le numéro de lot **5 247 188**.

#### **Nature et raison de la demande :**

*La Coopérative forestière (Bois CFM)* actuelle propriétaire et demanderesse souhaite :

- Entreposer de l'écorce et des copeaux de bois en cour arrière sans avoir l'obligation d'installer une membrane afin d'éviter que ces matériaux ne soient soulevés par le vent;
- Entreposer des billots de bois et les composantes de palette de bois fabriquées à une hauteur maximale de six (6) mètres en cour avant sans avoir l'obligation d'installer un écran protecteur;
- Régulariser les aires de chargement et de déchargement en cour avant;
- Permettre l'installation de deux (2) enseignes de type autonome dont l'une est déjà présente devant le bâtiment administratif et la seconde serait installée à l'entrée des camions.

DONNÉ à Sainte-Florence ce 18<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2019.

\_\_\_\_\_  
Stéphanie Cormier  
Directrice générale & secrétaire-trésorière

-----  
Certificat de publication

Je soussignée, Stéphanie Cormier, résidante de Amqui, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié cet avis en affichant trois copies aux endroits désignés par le conseil entre 10h00 et 16h00 le 18<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2019.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 18<sup>ième</sup> jour du mois de décembre 2019.

\_\_\_\_\_  
Stéphanie Cormier  
Directrice générale & secrétaire-trésorière